

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

**SÉANCE DU**

**5 AVRIL 2012**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

**OBJET**

**Attribution de bourses  
pour les projets jeunes**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 6 avril 2012  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 11 avril 2012  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 11 avril 2012

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUETTE

L'an deux mille douze, le 5 avril à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 29 mars deux mille douze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

**Etaient présents :**

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL\*, Madame KARCHI-SAADY, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Madame DE CASTRO COSTA, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

\*Monsieur RAVEL (sauf pour le dossier 12 B 00, le procès-verbal de la séance du 9 février 2012 et le compte rendu des actes administratifs)

**Avaient donné procuration :**

Monsieur BATTISTELLI à Madame GOMMIER  
Monsieur HAÏAT à Monsieur LAMY  
Monsieur CHARREAU à Monsieur SOLIGNAC  
Madame TÉA à Madame de CIDRAC  
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur FAVREAU  
Madame RHONÉ à Madame FRYDMAN

**Secrétaire de séance :**

Monsieur MAILLARD

**N° DE DOSSIER** : 12 B 05

**OBJET** : ATTRIBUTION DE BOURSES POUR LES PROJETS JEUNES

**RAPPORTEUR** : Monsieur PIVERT

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

Une « bourse projets jeunes » est instaurée depuis 1988 par la Ville afin de soutenir des projets élaborés par des jeunes Saint-Germainois âgés de 18 à 27 ans qui souhaitent mettre leur temps et leurs compétences au service d'autrui.

Depuis, la Ville a contribué financièrement à 92 projets principalement humanitaires dans des pays en voie de développement.

La Ville souhaite aujourd'hui élargir le champ des projets auxquels elle apporte son soutien en retenant des thématiques plus larges comme la culture, le sport ou le développement durable.

Cette année, les candidats avaient jusqu'au 20 janvier 2012 pour déposer leur dossier de candidature. Un montant maximum de 1 500 € de subvention peut être alloué par projet.

Un jury présidé par Monsieur le Maire – ou son représentant – et composé des membres de la commission « éducation – culture – jeunesse et sport » s'est réuni le 26 mars dernier pour sélectionner des projets parmi ceux réceptionnés. Dans le cadre de l'attribution annuelle de bourses pour les projets jeunes, le jury a retenu les projets suivants :

- Réalisation d'une exposition de photographies argentiques originales, voire insolites, dans le hall du centre administratif.
- Voyage humanitaire de l'association des étudiants de Sciences Po pour l'Afrique (ASPA) en Guinée-Conakry. Rénovation d'une école primaire, fourniture de matériel scolaire, d'ordinateur et installation des panneaux solaires.
- Participation au 23<sup>ème</sup> Rallye Aïcha des Gazelles au Maroc. Soutien aux associations humanitaires « Enfance Maghreb Avenir » et « Cœur de Gazelles » avec collecte de matériel scolaire et pharmaceutique et versement d'une partie des fonds collectés pour le développement d'infrastructures sanitaires dans une école près de Casablanca.
- Soutien aux Sampaniers du Vietnam. Construction de 5 maisons, d'un mur d'enceinte pour le dispensaire et rénovation de l'école maternelle du village de Thuo Khuong.

Il est proposé au Conseil Municipal d'octroyer une bourse de 1 000 € aux 4 projets retenus.

## DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

ACCORDE une bourse de 1 000 € aux 4 projets suivants :

- Réalisation d'une exposition de photographies argentiques originales, voire insolites, dans le hall du centre administratif.
- Voyage humanitaire de l'association des étudiants de Sciences Po pour l'Afrique (ASPA) en Guinée-Conakry. Rénovation d'une école primaire, fourniture de matériel scolaire, d'ordinateur et installation des panneaux solaires.
- Participation au 23<sup>ème</sup> Rallye Aïcha des Gazelles au Maroc. Soutien aux associations humanitaires « Enfance Maghreb Avenir » et « Cœur de Gazelles » avec collecte de matériel scolaire et pharmaceutique et versement d'une partie des fonds collectés pour le développement d'infrastructures sanitaires dans une école près de Casablanca.
- Soutien aux Sampaniers du Vietnam. Construction de 5 maisons, d'un mur d'enceinte pour le dispensaire et rénovation de l'école maternelle du village de Thuo Khuong.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,  
Le 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint,



Maurice SOLIGNAC  
Vice-Président du Conseil Général des Yvelines